

Présidence de M. Claude Bonnard, président

Membres absents excusés : Jean-Louis Blanc; Andrea Eggli; Claude Grin; Philippe Jacquat, Axel Marion; Denis Serge Segura, Giampiero Trezzini; Magali Zuercher.

Membres absents non excusés : Caroline Alvarez; Isabelle Mayor; Gilles Meystre; Francis Pittet; Anna Zürcher; Marie Deveaud; Cédric Fracheboud; André Gebhardt;

Membres démissionnaires : Thi Nguyen; Jeyarasasingam Sellathurai.

Membres présents	82
Membres absents excusés	8
Membres absents non excusés	8
Effectif actuel	98

Ouverture

La séance est ouverte à 20 h 50, en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Rapport s/ Pétition

Pétition de Mme Anne Decollogny et consorts (344 sign.) :
« Pour une avenue Vinet plus conviviale ».

Rapportrice : Mme Evelyne Knecht (AGT)

Discussion

Elisabeth Müller (Les Verts); Jean-Michel Dolivo (AGT); Florence Germond (SOC); Isabelle Truan (LE)

Vote

Le Conseil, à une très forte majorité, **décide** :

de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et rapport-préavis, en vertu de l'article 73 *litt. a*) du Règlement du Conseil communal.

Rapport s/ préavis

Préavis N° 2008/12 : Centre paroissial de Béthusy (chapelle et maison de paroisse). Modification du droit distinct et permanent de superficie en faveur de l'Association des locaux paroissiaux de Chailly-La Cathédrale.

Rapporteur : M. Jean-Charles Bettens (SOC)

Discussion

La discussion n'est pas demandée.

Vote

Le Conseil, à l'unanimité, **décide** :

d'autoriser la Municipalité à modifier le droit distinct et permanent de superficie de l'Association des locaux paroissiaux de Chailly-La Cathédrale N° 6400, qui grève la parcelle N° 6399 sise à l'avenue Secrétan, conformément au projet d'acte figurant dans le préavis N° 2008/12 de la Municipalité, du 2 avril 2008.

Rapport s/ motion

Motion de M. Yves Ferrari : « Un marché couvert. Un pas vers la société à 2000 W. »

Rapportrice : M. Roland Rapaz (SOC)

Discussion

La discussion n'est pas demandée.

Vote

Le Conseil, à une très forte majorité, **décide** :

1. de transformer cette motion en postulat ;
 2. de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.
-

Rapport s/ préavis

Préavis N° 2008/15 : Plan partiel d'affectation « Le Chalet-des-Enfants ». Zone spéciale selon l'article N° 50a, lettre b, LATC. Addenda au plan d'extension N° 600 du 28 novembre 1980.

Rapporteur : M. Roland Ostermann (Les Verts)

Discussion générale

Jean-Charles Bettens (SOC); Jean-Luc Chollet (UDC).

Discussion sur le règlement

La discussion n'est pas demandée.

Vote sur les conclusions

Le Conseil, à l'unanimité, **décide** :

1. d'adopter comme fraction du plan général d'affectation le plan partiel d'affectation « Chalet-des-Enfants », addenda au plan d'extension N° 600 du 28 novembre 1980, avec la modification suivante à son règlement :

Art. 4, litt. a) : « Les bâtiments à maintenir présentent une valeur architecturale et doivent être conservés ; ils peuvent être transformés. L'expression des façades d'origine rurale doit être préservée. »

2. de radier du plan général d'affectation les fractions dudit plan votées antérieurement et qui ne correspondent plus au projet ;
3. de donner à la Municipalité les pouvoirs pour répondre aux actions qui pourraient lui être intentées, l'autorisant à plaider devant toutes les instances, à recourir, à exproprier, à transiger et, le cas échéant, à traiter à l'amiable ;
4. de porter le coût des indemnités éventuelles de la procédure au compte des « dépenses d'investissement du patrimoine administratif » ;
5. de charger la Municipalité de fixer un amortissement annuel à porter au budget de la Direction des travaux, rubrique N° 4300.331, lorsque les dépenses résultant des pouvoirs mentionnés sous chiffre 3 des présentes conclusions auront été engagées en tout ou partie, cet amortissement devant être incorporé et justifié dans le budget présenté l'année suivante ;
6. de limiter la validité des pleins pouvoirs prévus dans ce préavis à cinq ans à partir du vote du Conseil communal, ce dernier étant informé des expropriations ou des achats à l'amiable faits au cours de cette période.

Rapport s/Postulats

Postulat de Mme Magali Zuercher : « Le parc de la piscine de Bellerive ouvert toute l'année ! »

Postulat de M. Philippe Mivelaz : « Le nouveau Musée cantonal des beaux-arts (nMBA) : une promenade artistique sur les rives du Léman. »

Postulat de M. Guy Gaudard pour une ouverture journalière annuelle du restaurant de la piscine de Bellerive.

Rapporteur : M. Roland Rapaz (SOC)

Discussion générale

Philippe Mivelaz (SOC); Guy Gaudard (LE); Pierre Santschi (Les Verts); Ulrich Doepper (Les Verts); Nicole Grin (LE); Jean-Michel Dolivo (AGT); Alain Hubler (AGT); Raphaël Abbet (UDC); Jean-Luc Chollet (UDC); Myriam Tétaz (AGT); Françoise Longchamp (LE); Pierre Santschi (Les Verts); Jacques Pernet (LE) qui dépose la motion d'ordre suivante appuyée par le nombre de voix suffisant; Pierre Santschi (Les Verts).

Motion d'ordre

De passer au vote sur les postulats.

Discussion sur la motion d'ordre

Yves Ferrari (Les Verts); Claude Bonnard, président; Yves Ferrari (Les Verts); Jacques Pernet (LE); Roland Ostermann (Les Verts); Jean-Michel Dolivo (AGT); Philippe Mivelaz (SOC); Marlène Bérard (LE); Isabelle Truan (LE); Alain Hubler (AGT)

Vote sur la motion d'ordre

Le Conseil, par 37 oui, 36 non et 6 abstentions, **accepte** la motion d'ordre.

	Dès lors, le Président passe au vote sur les postulats.
<i>Vote sur les postulats</i>	Le Conseil, à une très forte majorité, décide : de prendre ces postulats en considération et de les renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport. _____
Rapport s/motion	Motion de M. Giampiero Trezzini pour une interdiction sur le territoire communal de manifestations permettant l'apologie de régimes totalitaires <u>Rapporteur</u> : M. Jean-Luc Chollet (UDC)
<i>Discussion</i>	Yves Ferrari (Les Verts) qui dépose l'amendement suivant; Xavier de Haller (LE); Jacques-Etienne Rastorfer (SOC); Yves Ferrari (Les Verts); Jean-Michel Dolivo (AGT); Roger Cosandey (SOC); Françoise Longchamp (LE); Xavier de Haller (LE); Nicolas Gillard (LE);
<i>Amendement</i>	"Transformation du postulat en motion"
<i>Suite de la discussion</i>	Yves Ferrari (Les Verts); Jean-Luc Chollet (UDC); Solange Peters (SOC); Jean-Michel Dolivo (AGT); <u>Yves Ferrari qui retire son amendement</u> ; Xavier de Haller (LE); Marc Vuilleumier, directeur sécurité publique et sports; Daniel Brélaz, syndic.
<i>Vote</i>	Le Conseil, par 35 non, 32 oui et 10 abstentions, décide : 1. de transformer cette motion en postulat ; 2. de refuser la prise en considération de ce postulat. _____
Rapport s/postulat	Postulat de M. Charles-Denis Perrin et consorts : « Marquer son époque de son empreinte, OUI, mais pas avec du CO2 » <u>Rapporteur</u> : M. Jean-Luc Chollet (UDC)
<i>Discussion</i>	Sophie Michaud Gigon (Les Verts); Charles-Denis Perrin (LE);
<i>Vote</i>	Le Conseil, à une forte majorité, décide : de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport. _____
Postulat	de M. Guy Gaudard (LE) pour une qualité de vie conviviale à Montblesson.

L'auteur demande que son postulat soit renvoyé à la Municipalité.

Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil **décide** :

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

Motion

de M. Yves Ferrari (Les Verts) : « Atel et EOS, pour une fusion sans fission ! Un grand pas vers la société à 2000 W. »

L'auteur demande que sa motion soit renvoyée à une commission. Sa demande est appuyée du nombre suffisant de voix,

Le Conseil **décide** :

de prendre cette motion en considération et de la renvoyer à une commission.

Postulat

de M. Nkiko Nsengimana (Les Verts) « Pour un plan d'action d'amélioration de l'efficacité énergétique ».

Laurent Guidetti (SOC) demande que ce postulat soit renvoyé à une commission. Sa demande est appuyée du nombre suffisant de voix,

Le Conseil **décide** :

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à une commission.

Motion

de M. Guy Gaudard (LE) "Immeuble César-Roux 16. Rendons à César..."

Jacques-Etienne Rastorfer (SOC) demande que cette motion soit renvoyée à une commission. Sa demande est appuyée du nombre suffisant de voix,

Le Conseil **décide** :

de prendre cette motion en considération et de la renvoyer à une commission.

Motion

de M. Guy Gaudard (LE) pour une gestion unique des établissements publics communaux.

Jacques-Etienne Rastorfer (SOC) demande que cette motion soit renvoyée à une

commission. Sa demande est appuyée du nombre suffisant de voix.

Le Conseil **décide** :

de prendre cette motion en considération et de la renvoyer à une commission.

Projet de règlement

de M. Guy Gaudard (LE) : "Travail des commissions: ne brassons pas du vent..."

Guy Gaudard (LE); Alain Hubler (AGT); Monique Cosandey (SOC); Roland Ostermann (Les Verts); Pierre Santschi (Les Verts); François Huguenet (Les Verts); Myriam Tétaz (AGT); Isabelle Truan (LE). La demande que ce projet de règlement soit renvoyé à une commission est appuyée du nombre suffisant de voix.

Le Conseil **décide** :

de prendre ce projet de règlement en considération et de le renvoyer à une commission.

Postulat

de M. Marc-Olivier Buffat (LE) : "Des piscines accessibles à tous, les soirs et les week-ends compris."

Nicolas Gillard (LE); Roland Rapaz (SOC); François Huguenet (Les Verts).

Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil **décide** :

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

Postulat interpartis

de M. Yves Ferrari (Les Verts) et consorts : "Projet de centrale électrique thermique au charbon...un grand pas vers la société à 40'000 W!"

L'auteur demande que son postulat soit renvoyé à la Municipalité.

Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil **décide** :

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

Postulat

de M. Nicolas Gillard (LE) et consorts : "Densifions les logements vers le haut".

Elisabeth Müller (SOC) demande que ce postulat soit renvoyé à une commission. Sa demande est appuyée du nombre suffisant de voix.

Le Conseil **décide** :

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à une commission.

Postulat

de Mme Caroline Alvarez (SOC) et consorts : "Une ouverture étendue, des espaces de rencontre et des outils modernes pour la bibliothèque municipale lausannoise."

Clair Attinger Doepper (SOC); Roland Ostermann (Les Verts); Myriam Tétaz (AGT). La demande que ce postulat soit renvoyé à une commission est appuyée du nombre suffisant de voix.

Le Conseil **décide** :

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à une commission.

Postulat

de Mme Sophie Michaud Gigon (Les Verts) et consorts : "Pour améliorer la qualité de l'air: Lausanne prend des mesures."

Marlène Bérard (LE) demande que ce postulat soit renvoyé à une commission. Sa demande est appuyée du nombre suffisant de voix.

Le Conseil **décide** :

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à une commission.

Motion

de M. Jean-Michel Dolivo (AGT) et consorts : "Mesures urgentes pour favoriser le logement des personnes ou familles à revenus modestes ou moyens."

Diane Gilliard (AGT) demande que cette motion soit renvoyée à une commission. Sa demande est appuyée du nombre suffisant de voix.

Le Conseil **décide** :

de prendre cette motion en considération et de la renvoyer à une commission.

Clôture

La séance est levée à 23 h 00.

Le président :

La secrétaire :

.....

.....